



19 janvier 2011

Communiqué de presse

L'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais a déménagé

Après avoir fêté ses 20 ans d'existence les 16 et 17 décembre 2010, l'Etablissement Public Foncier Nord-Pas de Calais poursuit le développement de son expertise d'opérateur foncier public au service des collectivités territoriales.

Pour accompagner cette évolution, le siège social de l'établissement a été transféré le 5 janvier 2011 dans les locaux de l'Onix situés au 594 avenue Willy Brandt – CS 20003 – 59777 Euralille. L'ensemble des contacts téléphoniques de l'équipe EPF est mis en ligne sur le site internet de l'EPF www.epf-npdc.fr, rubrique « Nos coordonnées ».

Fort de cette amélioration des conditions de travail de l'équipe et dans le nouveau cadre de l'avenant au Programme Pluriannuel d'Intervention 2011 – 2014, l'EPF Nord-Pas de Calais accentue son intervention sur les 4 axes suivants :

- développer l'offre foncière pour le logement social et la mixité
- développer le recyclage foncier pour l'habitat, la mixité et le renouvellement urbain
- accompagner les grands projets économiques d'intérêt régional voire national
- contribuer à la gestion économe des fonciers des ressources naturelles (sol, eau, air)

Contact : Camille Van Laecken
03.28.07.25.20
c.vanlaecken@epf-npdc.fr

Créé en 1990 par l'Etat, l'Etablissement Public Foncier est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial. Il agit sur le territoire Nord-Pas de Calais en accompagnant les collectivités territoriales désireuses de maîtriser leur foncier et de recycler leurs espaces dégradés. Ainsi, en amont du projet d'aménagement de la collectivité, l'EPF acquiert, requalifie, gère puis vend à la collectivité le terrain dont elle a besoin pour mener à bien son projet.